

CDCI INFOS



JOURNAL D'INFORMATION • Décembre 2023 • N°41 • www.cc-vierzon.fr

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT 2

- Ça bouge dans nos commerces !
- Nos communes ont du pep's !
- Do you speak Lingua Franca ?
- Convention entre la CDC et le Conservatoire régional des espaces naturels
- Du mouvement dans les locaux de la CDC
- La rentrée réussie du Campus numérique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 4

- Transmission et reprise d'entreprises, la CDC vous accompagne
- Comptoir du commerce et de l'artisanat
- B³ Village by CA : Bluff et V.E.R.A
- Le renouveau de l'industrie de la confection

ENVIRONNEMENT 6

- SEMOP : 3 questions à Zitony Harket
- Biodéchets et compostage

ENFANCE & JEUNESSE 7

- Vouzeron : le nouveau centre de loisirs ouvrira en janvier
- 3 questions à Sylvie Segret-Descroix
- Le centre de loisirs de Foëcy devient intercommunal : rencontre avec Laure Grenier-Rignoux
- Le portail familles à portée de tous

TALENTS D'ICI 8

- Bruno Lageline et Daniel Mercier du domaine de Charnay

AMÉNAGEMENT 8

- Les travaux de voirie rurale

À LA (RE-)DÉCOUVERTE DE...

- Saint-Georges-sur-la-Prée

Nos entreprises à l'honneur aux Trophées du Cher



Vierzon était venue en force aux 7^e **Trophées des entreprises du Cher** co-organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie, Bourges plus et le Berry républicain le 16 novembre dernier au Palais d'Auron à Bourges. Avec 5 entreprises et start-ups (intégrées dans le B³ Village by CA au Campus numérique) sélectionnées, Vierzon pouvait être fière de ses entrepreneurs locaux. Trois d'entre eux ont même remporté la distinction tant convoitée, chacun dans sa catégorie.

Un grand bravo pour leurs Trophées à **Bavardises** créée par Laetitia Courier dans la catégorie « Ma start-up » (conception d'ouvrages de souvenirs via une plateforme web), aux **Saucisses Bluff** représentée par Thibaud De Clercq dans la catégorie « Elles réinventent l'agriculture de demain » (voir article page 4) et au **Groupe Combronde** dans la catégorie « Elles s'engagent pour la transition écologique et énergétique » pour ses actions en faveur de la réduction des émissions de CO².

Faisaient également partie des nominés : **Élément audiovisuel**, spécialisé dans la production et la création de films d'entreprises et de documentaires, et **Smart Borne**, start-up proposant des solutions de recyclage de bouteilles en plastique en échange de bons d'achat chez les commerçants locaux. ●



ÉDITO

Un territoire dynamique de la ville-centre aux communes, c'est ce que vous pourrez apprécier en parcourant ce magazine et en découvrant ce qui s'y passe : des élus à

l'initiative à Vierzon avec l'opération Action cœur de ville pour le quartier gare mais aussi des élus à l'initiative dans la ruralité avec des réhabilitations de commerces et de logements dans nos communes portées par la SemVie. Le B³ Village by CA a fait sensation aux derniers Trophées des entreprises du Cher avec de nombreuses startups en lice et 3 lauréats : Bavardises et Bluff Saucisses ainsi que Combronde, seul opérateur multimodale dans notre région en plein développement.

Ça bouge aussi avec le renouveau de l'industrie de la confection et ses acteurs aux savoir-faire reconnus sur les plans national et international, comme dans le secteur du commerce ou encore du tourisme. Citons encore une action persévérante pour l'environnement à travers une convention avec le Conservatoire régional des espaces naturels pour préserver et remettre en état des zones humides. Une première en Région Centre-Val de Loire !

Enfin, pour qu'un territoire vive, il faut des actions et des investissements pour mettre en place les services nécessaires aux habitants notamment en faveur de l'enfance et de la jeunesse. C'est cette alchimie, économie, formation, services à la personne, culture, sport... qui permet à un bassin de vie de se développer. Notre projet de territoire nous a apporté de la cohérence dans nos actions communes. Ensemble, c'est mieux pour réussir.

François DUMON

Président de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry



DYNAMIQUE COMMERCIALE

ÇA BOUGE DANS NOS COMMERCES !

Le territoire bouge !
Ainsi de nombreux commerces et artisans ont ouvert leurs portes ou déménagé dans nos centres-villes et centres-bourgs. (liste non exhaustive)

RESTAURATION / BAR

Vierzon

- **Art Broc'café**, 5 place Vaillant Couturier
06 83 94 95 87
- **Le Gros Lot**, 22 rue Gallerand
- **Le Kiosque**, Centre commercial Super U,
avenue du 19 mars - 02 48 52 84 80
- **Le Carthage**, 15 place Foch - 09 87 48 58 95

ALIMENTAIRE

Méry-sur-Cher

- **L'Échoppe gourmande**, 224 route de Tours
02 48 51 72 20

PRÊT-À-PORTER / CHAUSSURES

Vierzon

- **Cris'B**, 6 rue Armand Brunet - 06 66 61 18 02



- **La fée clochette**, 31 avenue de la République
06 59 93 40 80

BEAUTÉ

Vierzon

- **Cindy Coiffure (reprise)**,
4 route du Puits Bertheau - 02 48 75 69 96
- **Quipao**, 50 avenue de la République
02 42 13 01 50
- **Anushik Deyak**, 1 bis rue Gallerand
07 69 87 73 90
- **Seyes académie (reprise)**,
29 rue du Maréchal Joffre - 09 83 08 58 62

AUTRES

Vierzon

- **Les Jardins de l'Abéchée**
(fermeture hivernale, ouverture mai 2024),
la Croix Moreau - 06 50 86 25 63
- **CBD'EAU (reprise)**, 3 avenue de la République
02 48 75 92 50
- **Miwini**, 33 rue du Maréchal Joffre
- **Eco bois concept**, 11 rue Voltaire - 06 71 85 78 48



Vignoux-sur-Barangeon

- **Pharmacie (changement de propriétaire)**,
13 rue de la République - 02 48 51 51 78

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Nos communes ont du pep's !

La CDC est aux côtés des communes au travers des fonds de concours. Voici quelques exemples de projets récents ou à venir portés par nos communes.



Méry-sur-Cher



Massay

Aires de jeux à l'École maternelle, à l'École primaire et au Stade

Les matériaux issus de forêts éco-gérées, de fabrication française, proviennent d'une entreprise certifiée PEFC ayant mis en place un partenariat avec les fournisseurs locaux pour permettre de limiter l'empreinte carbone.

Montant : 42 078 €
dont **Fonds de concours** : 8 415 €

Foëcy

Boucherie Maurin

Cette boucherie est installée dans un bâtiment communal depuis 2001. Des travaux de remise aux normes du laboratoire étaient nécessaires pour la continuité de l'activité et la préservation de ce commerce local : remplacement des huisseries, habillage en PVC des murs et du plafond, installation d'un extracteur VMC.

Montant : 18 315 €
dont **Fonds de concours** : 7 446 €



Vignoux-sur-Barangeon

Garderie périscolaire

La Commune a multiplié par trois la surface de la garderie pour accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions en réhabilitant un bâtiment voisin inutilisé. L'emploi de matériaux biosourcés a été privilégié. L'ensemble est raccordé à la chaudière à bois qui chauffe l'ensemble des bâtiments scolaires et administratifs.

Montant : 371 889 €
dont **Fonds de concours** : 55 783 €

Nohant-en-Graçay

Jardin des cinq sens

Ce projet, où s'exprimeront les cinq sens par la création végétale, culturelle et architecturale, vise à renaturer un ancien potager au cœur du village sur le parcours du P'tit village de l'instruction civique.

Montant : 23 293 €
dont **Fonds de concours** : 10 000 €



Méry-sur-Cher

Échoppe gourmande

La Commune a réhabilité un ancien bâtiment idéalement situé en cœur de bourg. Un espace commercial a ainsi été créé, privilégiant les productions locales avec possibilité de consommation sur place dans le but de favoriser les échanges sociaux et intergénérationnels. Ce nouveau commerce, ouvert depuis octobre, est géré et animé par Mme et M. Charpentier, un couple de la commune très investi dans le projet.

Montant : 760 000 €
dont **Fonds de concours** : 50 000 €

Vouzeron

Bar-restaurant

Récemment acquis par la SEMVIE dont la CDC est actionnaire, dans le cadre de son activité foncière de redynamisation des centres-bourgs, ce bien a fait l'objet de travaux d'aménagement. Désormais loué à la Commune et confié à un repreneur via un bail de sous-location, il reprendra son activité début 2024.

Montant : 255 039 €
dont **Fonds de concours** : 25 000 € ●



(Tous les montants sont donnés en hors taxes)

EN DIRECT DE LA PÉPINIÈRE

Do you speak Lingua Franca ?

Un an déjà ! Installée dans les locaux de la pépinière d'entreprises depuis le 1^{er} juillet 2022, l'école de langues d'Ulyana Slezko fait le plein d'élèves, enfants comme adultes.

« Je suis très contente, c'est génial ici, les bureaux, l'accessibilité... ! » Ce projet ? Il a été soufflé à la professeure, par Éric Larchevêque pour répondre à une offre jusque-là inexistante. « Les langues étrangères sont assez demandées avec la mondialisation, les études et les voyages. L'anglais en tête : c'est la Lingua Franca, langue commune d'échange utilisée à l'origine par les marins pour se comprendre quand ils voyageaient. » Ouvert à tous, les cours sont dispensés par groupe : 7-8 ans à Bourges (anglais), ados et adultes (anglais) et un groupe pour le russe à la pépinière. Soit une vingtaine d'élèves. Mais pas que, « des entreprises aussi : l'École de management (ECEMA) à Bourges, l'École Militaire de Bourges, l'Hôpital de Vierzon ». Chacun y allant de ses objectifs : « initiation et perfectionnement pour les enfants, Erasmus et rentrées universitaires à l'étranger pour les



ados, voyages et le parler de tous les jours pour les adultes. » Pour cela, Ulyana mise sur une approche éclectique : « un mélange de méthodes traditionnelles, communicatives et actionnelles. » Quant aux enfants qui ne peuvent pas se libérer sur leur temps scolaire, des stages sont en projet pendant les vacances scolaires. ●

Une Convention entre la CDC et le Conservatoire régional des espaces naturels pour préserver les milieux humides



Associer nos compétences et nos connaissances, c'est ce qui fait la force de notre partenariat.

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Michel Prévost, président du CEN Centre-Val de Loire.



Les milieux aquatiques rendent de grands services aux populations et face au changement climatique préserver et restaurer leurs fonctions est crucial. Pour répondre à ces enjeux, la CDC et le Conservatoire régional des espaces naturels de la région Centre-Val de Loire (CEN) ont signé une convention inédite.

Préservation de la ressource en eau, interception des ruissellements, stockage des eaux lors des crues, fourniture d'eau potable, irrigation des terres agricoles, espaces de loisirs... Sur le territoire de la Communauté de communes, comme ailleurs, les espaces naturels et agricoles subissent de lourdes pressions (pollution, artificialisation des sols, changement climatique...) alors que leurs fonctionnalités sont vitales pour les habitants. À l'heure de la transition écologique et énergétique, la CDC s'engage dans la réduction de son empreinte sans pour autant freiner son développement économique équilibré et vital pour l'attractivité de son territoire. Une démarche qui s'inscrit dans son Projet de territoire et son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

*zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Pour cela, la CDC et le CEN Centre-Val de Loire ont associé leurs compétences en signant une convention de coopération : la 1^{ère} du genre en région ! Ensemble, ils affineront l'identification des 580 km² de zones humides du territoire (rives du Cher, vallons solognots, ruisseaux de la Champagne berrichonne) dont 143 km² de sites Natura 2000 et de ZNIEFF*. Ainsi, une cartographie sera réalisée, l'intérêt écologique et les menaces évalués. Un projet qui s'intègre également au Plan de résilience de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dont la contribution financière permettra la réalisation de l'étude prévue sur 3 ans. ●

Du mouvement dans les locaux de la CDC

Maison des cultures professionnelles, Centre d'innovation et de développement économique, Campus numérique...

Dans les locaux de la Communauté de communes, les places vacantes ne restent jamais longtemps tant la demande est forte. Inauguré en juin dernier, le Campus numérique accueille désormais ALGOSUP, une antenne du CNAM et le Campus connecté auparavant logés dans différents locaux de la collectivité et de la SEMVIE. Et aussitôt libérés aussitôt réaffectés !

Ainsi, Honeywell Formation a repris les locaux du CNAM, OSENGO Formation ceux du Campus connecté. Quant à L'Hôtel d'entreprises du Parc technologique de Sologne où était hébergé ALGOSUP, il retrouve sa fonctionnalité d'accueil d'entreprises d'origine avec deux nouveaux arrivants : JED CALLING PRO (télé-secrétariat) et APCML (gestionnaire en hôtellerie). ●

#B3 CAMPUS

Campus numérique : retour sur une rentrée réussie

La première rentrée a eu lieu au #B3 Campus en septembre. Les étudiants ainsi que les start-ups ont pu commencer à prendre leur marque dans les nouveaux locaux du Campus numérique.



Sarah

BTS Commerce international
Campus connecté

campus connecté

« Les locaux sont neufs, plus grands et plus accueillants que ceux d'avant... L'organisation est souple et le fait d'être en contact avec des étudiants d'autres structures est très appréciable, cela crée une certaine émulation entre tous. ».



Maxime

ALGOSUP

ALGOSUP

« La situation géographique est très pratique pour les étudiants avec la gare, le centre-ville et des logements à proximité. Les locaux, par rapport aux anciens, sont plus adaptés à l'accueil d'une école notamment avec l'amphi qu'il n'y avait pas avant... Le fait que différentes structures soient dans le même bâtiment pourrait permettre à l'avenir de créer des événements ensemble. ».



Gabriella

DSP Assistant Intégrateur
web - CNAM

le cnam

« Nous sommes arrivés de Guyane avec mon compagnon pour faire nos études au campus. Vierzon est idéalement située et les locaux sont à proximité de tout dans la ville... Le midi, nous pouvons déjeuner avec les étudiants du Campus connecté ce qui nous permet de partager nos expériences et c'est très enrichissant. ».



École Française Digitale
B3 Village by CA Vierzon

B3 VILLAGE

« Notre arrivée s'est inscrite dans une suite logique numérique et éducative en lien avec notre activité en ligne... Le cadre environnant du campus multiplie les interactions et crée des synergies au sein même de l'incubateur mais également avec nos voisins comme le CNAM avec qui nous envisageons de travailler. ».

Vous transmettez, reprenez une entreprise ? La CDC vous accompagne

Bâtir un plan de reprise ou de transmission n'est pas toujours simple.

Pour vous aider et faciliter ce processus, la Direction du développement économique de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry accompagne, en lien avec le Comptoir du commerce et de l'artisanat, les porteurs de projets dans leurs démarches : mise à disposition d'outils, conseils et aides financières. Et ce, en collaboration avec les chambres consulaires (CMA, CCI...), les réseaux d'accompagnement et les acteurs économiques locaux. Un enjeu de dynamisme économique et d'emploi local crucial pour le territoire. Zoom sur deux entreprises qui ont sauté le pas.

Meubles Patrigeon : Hugues Magnier cède à ses fils

Investissements, développement de marchés, créations d'emploi... Quatre ans après la transmission de l'affaire familiale, Simon et Matthieu Magnier donnent un nouvel élan à l'enseigne vierzonnaise, spécialisée dans l'aménagement et l'ameublement intérieur.



« Au départ, ce n'était pas voué à être une affaire de famille. Mon frère Matthieu est arrivé dans les années 2010 et moi en 2015 et ça nous a plu. Dès lors, cette logique de continuation s'est installée et une transmission a été travaillée. » Après 20 ans à la tête de l'enseigne, Hugues Magnier a cédé son commerce à ses deux fils en 2020 : un magasin indépendant de 1300 m² où sont exposées des collections de meubles de qualité produites en France et en Europe : cuisine, salon, séjour,

dressing, luminaire... « Mon père est parti avec une entreprise en perte de vitesse, poursuit Simon Magnier. Il a tout recréé et a assaini la société, ce qui nous a permis de racheter une société saine. »

Aujourd'hui dans leur 4^e année, Simon et Matthieu ont déjà investi plusieurs dizaines de milliers d'euros (outillage, camions) pour accompagner leur développement. Ainsi, en plus de la cuisine, ils se sont lancés sur le marché de la salle de bain. Pour cela deux nouveaux postes de travail ont été créés « pour internaliser les installateurs. Deux personnes capables de faire des travaux clé en main – électricité, plomberie, isolation, poses... – et avec qui nous pouvons voir l'avenir. » Un avenir sous le signe des nouvelles tendances sous l'oeil bienfaiteur d'un papa toujours en coulisse.

Boris Léonard, nouveau dirigeant de ABPC

Après 25 ans d'expérience industrielle dont 18 ans dans le nucléaire et le médical, Boris Léonard prend le relais de Nicolas Coutelier et Frédéric Crosnier. Un rachat symbolique pour ce défenseur des territoires provinciaux.

À 51 ans, Boris Léonard savait ce qu'il voulait : « une entreprise avec une activité de production en B to B, avec un potentiel et une existence économique, à moins d'une heure de chez moi, et un cédant avec qui je m'entende bien. » Nicolas Coutelier et Frédéric Crosnier viennent de lui permettre de réaliser son rêve en lui cédant leur entreprise : ABPC, créée il y a 25 ans à Vierzon. Une entreprise spécialisée dans la fabrication d'armatures en acier pour le béton armé et d'éléments préfabriqués en béton dont le savoir-faire pour la construction et le génie civil a été au cœur de grands projets : cours central de Roland Garros, plateforme logistique des sirops Monin, le Battlekart de Bourges, Village des athlètes des JO 2024... « Mon ambition est de poursuivre le développement et la croissance soutenue, régulière et rentable de l'entreprise, et embaucher au moins 5 personnes en 3 ans. »

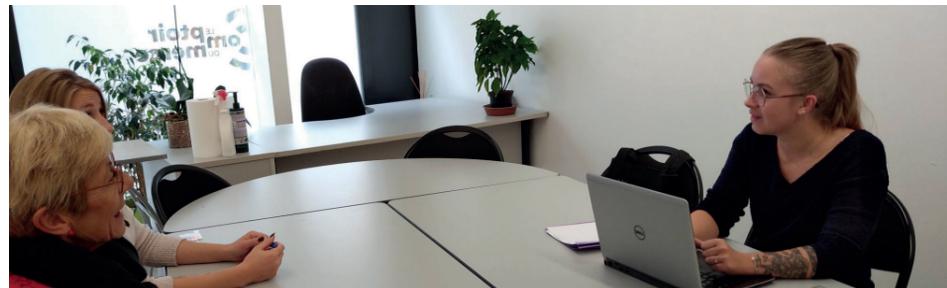
Déployée sur deux sites de production à Vierzon et à Méreau, l'entreprise répond



à « une opportunité de marché liée à la transition énergétique, au déploiement du photovoltaïque et à la demande croissante en béton bas carbone, segments à fort potentiel sur lequel je souhaite positionner ABPC. » Conquis par le dynamisme du territoire, Boris Léonard souligne le bon accueil de son projet de rachat par des « acteurs économiques présents et disponibles et la chance qu'offre une ville à taille humaine comme Vierzon avec de nombreux atouts qui ne demandent qu'à être exploités comme son positionnement géographique central qui en fait un facteur clef de succès pour cette nouvelle page de l'entreprise. » ●

Comptoir du commerce et de l'artisanat

Un maillage d'experts aux côtés des porteurs de projet



Le Comptoir du commerce et de l'artisanat accompagne* les artisans et commerçants déjà en place mais également les porteurs de projet à caractères commerciaux et artisanaux sur le territoire de la Communauté de communes. Afin de les guider et de les soutenir, le Comptoir accueille, lors de permanences dans ses locaux, différents partenaires.

Après avoir rencontré les futurs entrepreneurs, le Comptoir du commerce et de l'artisanat les dirigera vers les partenaires qui pourront apporter leur expertise selon les projets et les accompagner pour mener à bien leurs projets, grâce à un réseau d'organismes.

La **Chambre des métiers et de l'artisanat** conseille, oriente les entrepreneurs dans leur parcours de création ou de reprise d'entreprise et propose également des formations.
→ **Les mardis sur rdv au 02 48 69 70 78**

Le **BGE** est l'organisme accompagnateur privilégié de Pôle emploi et accompagne les porteurs dans toutes les étapes des projets et s'assure ainsi de leur pérennité.
→ **Les mercredis sur rendez-vous au 02 48 65 30 22**

L'**ADIE** propose des formations et favorise le financement et l'accompagnement des projets.

→ **Les jeudis sur rendez-vous au 09 69 32 81 10**

Solen Angels, couveuse d'entreprises, porte et accompagne les projets pendant un ou deux ans afin de tester leur viabilité.

→ **Les vendredis sur rendez-vous au 02 48 48 00 91**

Il est possible de rencontrer l'association **EGEE** (accompagnement de projets par des seniors bénévoles) sur demande. Se rapprocher du Comptoir du commerce et de l'artisanat si intéressé (02 48 51 47 16). ●

* en lien avec la Direction du développement économique de la CDC

Elles viennent d'intégrer le B³ Village by CA



Officiellement inauguré à Vierzon le 18 septembre dernier, le B³ Village by CA accueille dans ses locaux sa première dizaine d'entreprises. Mais qui sont-elles ? Quelles innovations portent-elles ? En quoi vont-elles changer notre quotidien ? Réponses par les start-upers eux-mêmes.

Bluff : la saucisse « flexi » qui ne fait pas semblant

« Bluff est une marque de saucisses avec 50% de viande en moins, aux recettes iconiques : tartiflette, curry poulet-coco, couscous boeuf-agneau, sauté de boeuf à la japonaise, merguez. Cinq références, et bientôt sept, élaborées avec La Bovida à Bourges à partir d'ingrédients naturels. Car le goût, c'est ce qui nous anime aussi ! On est assez disruptif dans le rayon boucherie. Notre idée est de répondre aux enjeux environnementaux et de santé en défendant le mouvement flexitarien de telle sorte à soutenir l'élevage raisonné. Les produits sont en phase de test dans une vingtaine de super et hypermarchés de la région. Une production de 50 t. est prévue en 2024. »



Co-fondateurs :
Thibaud de Clercq et
Maxence De Warren.
bluffsaucisses.com

V.E.R.A donne une seconde vie au marc de café



CEO : Véronique Chamarande
CSO : Florent Allais
vera-biotech.co

« Le café est la boisson la plus consommée au monde après l'eau ; plusieurs milliards de tonnes de marc de café sont jetés et inexploités dans le monde dont 500 000 T. en France. V.E.R.A (Valorisation Environnement Recherche Appliquée) s'inscrit dans un schéma circulaire en lui donnant une seconde vie autour de deux axes : extraction de molécules par voie de chimie verte pour l'industrie (cosmétique, agroalimentaire, nutraceutique, pharmacie), et valorisation en cascade avec récupération et transformation du marc en biomatériaux comme alternative au plastique. Nous venons de produire notre première tonne de billes dans notre site laboratoire de Reims. Vierzon sera notre second site de production. » ●

Le renouveau de l'industrie de la confection

Petite maroquinerie de luxe, production de tentes pour le secteur de l'hébergement de plein air ou de filets pour l'Armée française, de pièces destinées aux grandes marques françaises de prêt-à-porter, de linges de maison ou d'emballages pour l'électroménager ou le matériel informatique ... Savez-vous que les exemples ne manquent pas aujourd'hui pour évoquer la réussite et les projets de développement des entreprises de notre territoire spécialisées dans l'industrie de la confection ?

Tour d'horizon avec Solarmtex, la Société vierzonnaise de maroquinerie, Altéa-Association des PEP 18 à Vierzon et les Ateliers Grandis à Vignoux-sur-Barangeon.

Dans le rétro

C'est au début du 20^e siècle que l'industrie du textile prend son essor à Vierzon avec la création de nombreux ateliers spécialisés dans la lingerie, puis très vite dans la confection militaire pendant la Grande Guerre. Entre 1920 et 1938, plusieurs entreprises voient le jour dont Alaphilippe et Rousseau, mais aussi les Tricotages du Verdin en bonneterie et Rodier en chapellerie. Cette expansion se poursuit pendant les Trente glorieuses avec de nombreuses ouvertures jusqu'à compter 25 sociétés et 1100 personnes en 1975. Les années 80, marquées par des licenciements et des fermetures, signent le déclin de l'industrie de l'habillement et du textile traditionnelle à Vierzon, bientôt relayée par la création d'entreprises de confection industrielle.

Merci à Fleurance Lachaud, directrice du Musée de Vierzon, rue de la Société française. ●



→ ville-vierzon.fr/musee.html

Société vierzonnaise de maroquinerie

Un savoir-faire haut-de-gamme



New-York, Venise, Londres, Pékin... toutes ces destinations ne sont pas celles d'une agence de voyage mais les noms choisis pour leurs îlots de travail par les maroquinières de la Société vierzonnaise de maroquinerie (SVM). 120 personnes travaillent aujourd'hui sur le site de Vierzon spécialisé dans la petite maroquinerie de luxe à la française, il en comptait 35 en 2011. Racheté par le groupe Rioland en 2008, c'est l'un de ses 10 sites, situés pour la plupart en Région Centre-Val de Loire dans l'Indre et le Cher, mais aussi dans la Creuse, chacun avec sa spécificité. Depuis 15 ans, la SVM ne cesse d'accroître son activité et les projets ne

manquent pas. « Nous prévoyons une extension à Vierzon pour anticiper le retour de la croissance dès que le marché sera de nouveau porteur. » confie son PDG Jean-François Rioland. Car l'avenir se prépare à tous les niveaux y compris sur le plan de la formation des collaborateurs (dont l'effectif est à 80% féminin), essentielle pour ces métiers de grande technicité et précision. Ainsi une école de formation intégrée a été créée à Châteauroux.

La formation dure 2 mois pour toute nouvelle recrue et permet naturellement ensuite d'intégrer les équipes de fabrication avant de devenir réellement polyvalente au bout de deux ans de formation continue. « Travailler une matière aussi noble que le cuir est un vrai savoir-faire et nous mettons tout en oeuvre pour répondre aux exigences de nos clients prestigieux et être à la hauteur de leurs attentes. Nous sommes fiers du chemin parcouru ces dix dernières années au niveau du groupe. » Une réussite collective et partagée par tous et toutes. ●

→ maroquinerierioland.com

Solarmtex

Sur tous les fronts

Acteur reconnu de la confection textile technique, Solarmtex est labellisé ISO 9001 depuis 6 ans. Il est réputé pour sa maîtrise totale de la chaîne de production, de la conception via un bureau d'études intégré jusqu'au contrôle. Un plus qui favorise la diversification de son activité, désormais autant tournée vers le militaire que vers l'outdoor* à Vierzon ou les équipements de sécurité via sa nouvelle unité de production à côté d'Issoudun. Il emploie près de 70 personnes. Pour preuve, Solarmtex fabrique depuis 5 à 6 ans près de 300 tentes lodges par an, destinées à l'hôtellerie de plein air et à être installées dans les parcs naturels aux 4 coins du monde. « On a acheté et complètement restructuré il y a 3 ans un local pour y développer cette activité avec des postes aménagés, libérer de la place au sol et améliorer la circulation des produits. Avant on faisait des sacs, aujourd'hui on fait aussi des tentes de 25 m² et 35 kg ! » s'enthousiasme Yann Ilacqua, PDG de l'entreprise.

Autre exemple de la vitalité de Solarmtex, le récent partenariat avec la société suédoise Saab Barracuda



pour la fabrication de filets de camouflage destinés à l'Armée française. Pour cela, une nouvelle unité de production d'une dizaine de personnes sera montée, toujours à Vierzon, dans un local loué rue Célestin Gérard à la CDC. « Avec ce contrat pluriannuel d'une durée de 6 ans, nous espérons une collaboration sur le long terme. On sait aujourd'hui qu'on a au moins dix mois de travail. C'est déjà beau parce qu'en général ce sont des emplois qui partent, là ce sont des emplois qui arrivent. » Après une longue phase de négociations puis de développement, la production commencera début 2024. ●

*activités de pleine nature

→ solarmtex.com

Altéa/Pep du Cher

L'économie sociale et solidaire en pique aussi pour la confection !



Housses d'oreillers, nappes, rideaux, personnalisation de vêtements de travail, emballages pour les produits ménagers, pochettes, matelassage, coupe en grandes quantités... l'éventail des prestations proposées par Altéa, association des PEP du Cher via son atelier de confection situé à l'Aujonnière à Vierzon pourrait en surprendre plus d'un ! Pourtant, celui-ci, certifié ISO9000, travaille depuis près de 30 ans à de grosses productions industrielles comme à des demandes sur mesure. Ainsi la société Drouault et sa marque haute couture de linges de maison, l'entreprise Comptoir Sabbe spécialisée dans les sommiers, Yatoo pour l'aménagement de vans ou encore Mobilis à Méreau pour la bagagerie informatique font partie de ses principaux donneurs d'ordre ... « Nous sommes très attachés à la formation de nos personnels dont la situation de handicap ne doit pas être un obstacle à leur montée en compétences », précise Nordine Essalhi, directeur des Esat les Pep18. Un savoir-faire reconnu par leurs clients comme par les partenaires locaux qu'Altéa-Pep18 accompagne, en tant que 1^{er} employeur associatif du Cher, dans la mise en œuvre de la démarche RSE (Responsabilité sociale et environnementale) au sein de leur entreprise. « L'inclusion professionnelle et sociale reste au cœur de nos priorités et nous mettons un point d'honneur à garantir à nos personnels les meilleures conditions de travail possibles ». Ainsi l'atelier a été dernièrement profondément transformé selon la méthode 5S dans le but d'optimiser les conditions, l'environnement, le temps de travail et la sécurité des collaborateurs. Une belle réussite sous toutes ses formes où la force du collectif prend tout son sens ! ●

→ solarmtex.com



Ateliers Grandis

à Vignoux-sur-Barangeon

Des métiers à fortes valeurs ajoutées

Les Ateliers Grandis, dont l'ancienne confection Rousseau à Vignoux-sur-Barangeon est depuis 2015 l'un des 17 sites de production en France (1100 collaborateurs dont 40 personnes à Vignoux), ont à cœur de participer au rayonnement de l'artisanat français d'excellence et de valoriser les savoir-faire de ses collaborateurs. Façonnier dans le prêt-à-porter haut de gamme et partenaire des maisons de couture les plus prestigieuses, les Ateliers Grandis, dont le siège est situé en Normandie, se distingue par un sens du détail très poussé, à toutes les étapes de la conception et de la fabrication. « Notre savoir-faire est un savoir-faire artisanal dont chaque pièce demande beaucoup d'heures. Chez nous, la machine est au service de l'homme et pas l'inverse. Nous cultivons le beau geste. La main de nos couturiers et couturières est primordiale, de la préparation des pièces jusqu'à leur finition ». Des compétences dignes d'un travail d'orfèvre que l'entreprise met un point d'honneur à développer en ateliers et à transmettre grâce à une politique de recrutement et de formation très active, deux fois par an, via le dispositif POE (Préparation opérationnelle à l'emploi) en lien avec Pôle emploi. Celui-ci permet aux personnes en reconversion professionnelle, dont les candidatures ont été retenues, d'intégrer l'entreprise après 2 mois et demi de formation en atelier, chaque site possédant sa propre école de formation. En parallèle, les Ateliers Grandis sont certifiés GOTS (pour Global Organic Textile Standard), label spécifique à l'industrie textile garantissant un mode de production de qualité, responsable socialement et écologiquement. Une certification porteuse de sens pour cette entreprise tournée vers l'avenir et dont les valeurs reposent sur l'humain, le respect, l'engagement et le progrès. ●

→ lesateliersgrandis.fr



3 questions à ...

Zitony Harket

vice-président en charge des déchets ménagers

Le Conseil communautaire du 28 septembre 2023 a adopté la création d'une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique) pour la gestion des déchets ménagers et assimilés, l'une des premières en France dans ce domaine.

Pourquoi créer une Semop ?

Nous sommes confrontés à une hausse des coûts du traitement des déchets, de 45€/t en 2022 pour atteindre vraisemblablement 65€/t en 2025*. La future Semop aura pour objectifs de réduire les déchets à la source et contenir la hausse des coûts de traitement, mais aussi de valoriser la matière, développer le réemploi, gérer localement et durablement et réduire l'enfouissement.

En quoi consistera cette nouvelle organisation ?

Le contrat de concession réunira la CDC, l'entreprise concessionnaire pour la gestion globale et pérenne de la collecte, des déchetteries et de la plateforme de transit chargée d'optimiser les transports vers les centres de traitement, et des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire pour le portage d'une ressourcerie. La procédure de mise en concurrence a débuté en novembre. Le choix définitif de l'attributaire est attendu pour septembre 2024.

Quels seront les impacts financiers ?

Le budget annuel des déchets ménagers est actuellement de 6,4M€, rien qu'en fonctionnement ! Le projet est évalué 5,5M€ par an. La CDC investira 600 000 € afin de lui garantir entre 60 et 75 % du capital social et garder la majorité des sièges, et s'acquittera d'une redevance lissée sur 15 ans (pendant toute la durée de vie de la Semop).

* taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ●

Le compostage, c'est bon pour la planète et votre jardin



Au 1^{er} janvier 2024, la loi « Antigaspi » imposera le tri des biodéchets, aux professionnels et particuliers.

L'occasion de se mettre au compostage. Et pas d'excuse, la CDC fournit gratuitement le composteur !

Finis les épluchures de légumes, restes alimentaires, pelouse et feuilles mortes dans la poubelle ! Au 1^{er} janvier 2024, vous serez obligé de les séparer de vos ordures ménagères ! « Soit 30% de biodéchets en moins, une réduction des coûts et du traitement, et une réduction sur l'impact environnemental », précise Florian Cheylan, gestionnaire déchets ménagers à la CDC. Car s'ils ne sont pas valorisés, ces biodéchets finissent incinérés ou enfouis... Un geste écoresponsable à la portée de tous, que l'on ait ou pas un jardin, et que l'on soit à la ville ou à la campagne.

Pour cela rien de plus simple ! Une fois vos biodéchets jetés (épluchures de fruits et de légumes, marc de café, pain, croûtes de fromage, mouchoirs en papier...), ajoutez, une à deux fois par an, un apport de matières sèches comme du broyat de végétaux (feuilles mortes ou gazon) en petites quantités.

Mélangez et contrôlez bien l'humidité par fortes chaleurs (un arrosoir d'eau tous les 15 jours). 6 à 8 mois après, le compost est prêt à être mélangé à la terre. Quant aux bénéfiques, ils sont multiples. Vous fabriquez votre propre engrais naturel (bon pour la santé) que vous réutilisez pour les fleurs, le potager, les haies..., refertilisez les sols qui dès lors ont besoin d'être moins arrosés, redéveloppez la vie des micro-organismes dans le sol et réduisez les émissions de CO². Un réflexe facile pour la bonne santé des jardins et de la planète !

GUIDE DISPONIBLE SUR DEMANDE À LA CDC OU TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE L'ADEME

<https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5487-comment-reussir-son-compost-9791029719325.html>

Les biodéchets, en actions !

La Communauté de communes n'a pas attendu la mise en application de la réglementation pour mettre en place des actions en lien avec le tri des biodéchets sur le territoire.

Depuis 2009, la collecte en porte à porte a été déployée à Vierzon (hors hyper-centre et habitat collectif). Les habitants ont à disposition un bac qui permet de trier leurs biodéchets collectés tous les 15 jours. Le compost ainsi généré est redistribué aux habitants deux fois par an. En parallèle, en collaboration avec C2S services, des composteurs collectifs ont été installés dans des quartiers prioritaires de Vierzon. Les particuliers du territoire en maison individuelle ont la possibilité de demander un composteur individuel gratuit de 400L fourni avec un bioseau pour composter directement à la source.

Enfin, des projets pour l'ensemble du territoire sont actuellement en cours de réflexion. La création de points d'apport volontaire ou de collecte des biodéchets en mobilité douce en centre-ville ainsi que la mise en place de composteurs collectifs pour des immeubles en copropriété sont à l'étude. Des distributions de composteurs individuels avec une formation au compostage sont également en préparation. Les habitants, entreprises, écoles, syndicats de copropriété ou encore les collectivités du territoire sont invités à prendre contact avec la CDC afin de mettre en place ensemble le tri à la source des biodéchets. ●

RÉUNION PUBLIQUE
de restitution du projet
Mardi 16 janvier 2024
à 18h30 au Centre de congrès à Vierzon.

AU CIMETIÈRE AUSSI, JE TRIE !

DÉCHETS RECYCLABLES Bouteilles en plastique Pots en plastique Film plastique	ORDURES MÉNAGÈRES Éléments cassés (ou abîmés) Fleurs en plastique ou artificielles Mousse florale	BIODÉCHETS COMPOST Terre et terreau Fleurs fanées Plantes fanées (sans le pot)	RÉEMPLOI Vos déchets peuvent être une ressource pour d'autres ! Disposez-les en bon état et réemployables. Pots en terre non cassés Plaques funéraires
--	---	--	---

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry
2, rue Blanche Baron - 18100 VIERZON - Tél. : 02 48 71 35 78
www.cc-vierzon.fr

La Communauté de communes lance une expérimentation à Graçay et à Méry-sur-Cher pour la gestion des déchets dans les cimetières. L'objectif est de mettre en place le tri des déchets que l'on retrouve au cimetière et ainsi limiter la quantité d'ordures ménagères produite. Ainsi, pour cette phase de test, les habitants ont le choix entre 4 possibilités pour trier leurs déchets : le compostage pour les fleurs, plantes et terreau ; le dépôt de leurs emballages (films en plastique et pots en plastique) ; le réemploi pour donner une seconde vie aux éléments en bon état et réemployables et enfin l'ordure ménagère en solution ultime. Si les tests sont concluants, un déploiement sur l'ensemble du territoire sera envisagé. ●

BIODÉCHETS J'ACCEPTÉ

LES DÉCHETS DE MA CUISINE
Épluchures, coquilles d'œufs, marcs de café, sachets de thé, filtres en papier, fruits et légumes abîmés, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes, pain ...), les pelures d'agrumes (citrons, oranges ...).

LES DÉCHETS DE MA MAISON
Mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres froides, sciures, copeaux, plantes d'intérieur ...

LES DÉCHETS DE MON JARDIN EN PETITE QUANTITÉ
Feuilles, fleurs fanées, fanes de légumes, mauvaises herbes ...

JE NE DIGÈRE PAS ⚠
Les os, noyaux, restes de viande ou poisson, coquilles d'huîtres et de moules, litières souillées, poussières d'aspirateur, gravats, terre, cailloux, charbon de barbecue, pots de fleurs, journaux-magazines.

vierzon sologne berry
communauté de communes



VOUZERON : LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS OUVRIRA EN JANVIER

Ouvert dès janvier mais totalement fonctionnel aux vacances de février, il accueillera 80 enfants dans un environnement flambant neuf et adapté aux petits comme aux ados. Un projet de 1,5 million d'euros, porté par la Communauté de communes, qui offre à la ruralité les mêmes avantages que la ville.

522 m² de locaux flambant neufs sur un terrain de près de 10.000 m² mis à disposition par la commune, en lisière de forêt, route de Neuvy. Construit en partie bois sur les auvents pour s'intégrer dans l'environnement naturel et dans le patrimoine existant (briques, poutres en bois, jeux extérieurs en bois...) avec des matériaux biosourcés et chauffé par une pompe à chaleur, le tout nouveau Centre de loisirs intercommunal à Vouzeron ouvrira dès janvier prochain : « les mercredis dans un premier temps en semaine puis tous les jours uniquement pendant les vacances scolaires », annonce Julien Grenon, responsable bâtiments à la Communauté de communes.

Dans une structure totalement adaptée, il accueillera 80 enfants de 3 à 17 ans ainsi qu'un Relais d'assistantes maternelles (RAM) d'une capacité d'une dizaine d'enfants. « Les classes d'activités sont désormais réparties selon les âges avec en plus une grande salle de motricité pour tous et des jeux extérieurs. Répondant aux normes actuelles, le site est sécurisé ».

D'un investissement de 1,5 million d'euros TTC de travaux, le projet a bénéficié de plusieurs subventions : 550 000 € de l'État, 500 000 € de la CAF, 119 166 € du Département et 100 000 € de la Région. ●



3 questions à ...

Sylvie Segret-Descroix

Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse



La construction de ce centre de loisirs était devenue une nécessité ?

Complètement. La commune de Vouzeron mettait gratuitement à disposition une salle des fêtes et un local pour les plus petits mais qui n'étaient pas adaptés ni fonctionnels : séparer les 6-8 ans des 8-10 ans n'était pas possible, ce qui compliquait les activités. La CDC s'est donc vite engagée sur un projet. Avant, les enfants faisaient la sieste à l'école maternelle, désormais tout est regroupé ce qui facilite le travail et la surveillance. Même chose pour le Directeur qui a désormais son bureau sur place.

En quoi le centre de loisirs va-t-il changer la vie des habitants ?

Une première réflexion a été menée auprès des habitants et des professionnels du territoire. Dès lors, la CDC a mis en oeuvre ce projet pour répondre aux besoins des enfants avec une capacité d'accueil élargie à 20 enfants supplémentaires.

Il s'agit pour nous de satisfaire la politique de l'Enfance et de la Jeunesse et de garder la population sur place en ruralité en offrant les mêmes avantages et les mêmes structures qu'en ville.

Des territoires de la région manquent de structures de ce type. Est-ce le cas sur le territoire Vierzon-Sologne-Berry ?

Une approche générale a été faite sur la capacité d'accueil au niveau de l'enfance et la jeunesse. Nous essayons de couvrir les territoires dont nous sommes responsables. Il y a quatre centres de loisirs sur le territoire à Genouilly, Massay, Vouzeron et Foëcy qui rejoindra l'intercommunalité en janvier. Jusqu'à maintenant aucune famille ne s'est plainte d'un manque de place. On espère que les familles apprécieront que les enfants soient tous accueillis dans les mêmes locaux, neufs, fonctionnels et adaptés aux activités. ●

À partir du 1^{er} janvier 2024 le Centre de loisirs de Foëcy devient intercommunal



Rencontre avec ...

Laure Grenier-Rignoux

Vice-présidente en charge du personnel et de la communication



Vous êtes l'une des ambassadrices de ce rapprochement. Pour quelles raisons ?

Ce rattachement est logique tout simplement ! Notre Relais petite enfance est intercommunal, et quelques berceaux sont réservés aux familles de Foëcy à la crèche d'Allouis depuis que nous avons intégré la CDC VSB en 2019. Il est normal que la situation évolue dans ce sens, en concertation avec l'équipe du Centre de loisirs que j'ai souhaité associer dès le départ.

Concrètement comment cela va-t-il se traduire ?

Nous ne basculerons que la partie extrascolaire, c'est-à-dire les périodes de vacances. La partie périscolaire (accueil du matin, cantine, mercredi) restera toujours de la responsabilité de la commune.

Qu'est-ce que cela va changer concrètement ?

Tout d'abord, nos animateurs même s'ils ont fait le choix de rester communaux, pourront travailler avec leurs homologues des 3 autres Centres de loisirs intercommunaux, échanger sur leurs pratiques, monter des projets communs. Sans oublier, ce qui est primordial pour moi, les enfants, qui pourront bénéficier de nouveaux avantages que nous ne pouvions jusqu'alors mettre en place seuls.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

Et bien je pense, par exemple, à la possibilité de participer aux séjours de ski entre autres dont les tarifs intercommunaux très avantageux seront accessibles au plus grand nombre. Un vrai plus !

Qu'en est-il des tarifs ?

Nous travaillons avec ma collègue Sylvie Segret-Descroix à une harmonisation des tarifs, avec une priorité : que l'impact financier soit moindre pour les familles, quelle que soit leur situation. ●

Le portail familles à portée de tous

Depuis l'automne 2022, un nouvel outil a été déployé pour faciliter les inscriptions des enfants dans les centres de loisirs intercommunaux du territoire. Bilan du portail familles après un an d'utilisation.



Plus de 470 familles ont inscrit leurs enfants dans l'un des trois centres de loisirs de Genouilly, Massay et Vouzeron en passant par le Portail familles mis en place par la Communauté de communes en octobre 2022.

Cet outil leur facilite l'accès aux inscriptions et annulations, à leurs factures et leur permet également de les régler en ligne.

Toutes les familles peuvent aussi retrouver un bon nombre d'informations comme les tarifs, les plannings des activités, les actualités ou encore les événements des centres de loisirs. ●

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLES RENDEZ-VOUS ICI :

<https://vierzon-sologneberry.portail-familles.app/> pour le créer. ●

Au domaine de Charnay, Bruno Lageline et Daniel Mercier offrent une parenthèse ressourçante



À g. : Bruno Lageline - À d. : Daniel Mercier

Niché au cœur d'une clairière, entre la forêt de Vierzon et Méry-sur-Cher, le Domaine de Charnay offre une impression de bout de monde... : « Ici, on perd la notion du temps. C'est la déconnexion totale... », confie Bruno Lageline.

Un produit rare dans un univers à part pour lequel l'agent immobilier de Bourges a eu un vrai coup de cœur. Plus encore une perle de style XIX^e, qu'il a déniché pour son ami Daniel Mercier, le bien connu chocolatier de Baugy. « Ce Domaine, c'est le projet de deux amis. Deux amis associés, sensibles à la nature, à ses couleurs, ses odeurs et ses ambiances, au brame du cerf... « Un jour je lance à Daniel qu'il devrait avoir des chambres d'hôtes. Il me répond de lui chercher quelque chose, et on découvre cette maison de maître à vendre avec dépendances dans 100 ha de bois ! »

Et le flair du propriétaire de l'Hôtel Panette dans le centre historique de Bourges, a encore fonctionné ! 1,2M€ de travaux après, les associés font revivre cette belle endormie inaugurée en septembre dernier. « Un magnifique domaine qui s'inscrit dans l'authentique avec des éléments architecturaux d'origine et de beaux meubles anciens qui ont été chinés ici et là. » Un hébergement haut de gamme au cachet

indéniable et à prix accessibles, avec quatre chambres d'hôtes gérées par Daniel Mercier, lui-même installé sur place dans la maison de maître, et neuf chambres indépendantes, gérés par Bruno Lageline. Sans oublier la superbe salle de chasse équipée d'un coin cuisine, où se retrouver entre amis ou entre chasseurs tout près d'une cheminée centrale toute en brique. « Un cocon chaleureux l'hiver pour les gens qui viennent travailler à Vierzon, un endroit fabuleux pour organiser des petits séminaires ou loger clients et collaborateurs, et une parenthèse nature sans équivalent sur le territoire l'été pour les touristes, avec piscine, possibilité de pêche en bord d'étangs et de mares, et de balades », explique Bruno Lageline dont la passion du patrimoine est en train de le mener sur un nouveau projet de rachat d'un petit château dans l'agglomération de Bourges. De belles parties de campagne en perspective avec qui sait des ateliers chocolat animés par le maître-artisan chocolatier ? ●

Saint-Georges-sur-la-Prée

Longée par les bords du Cher, Saint-Georges-sur-la-Prée, possède un patrimoine géographique singulier et plein de charme. C'est un village où il fait bon vivre, animé par de nombreux moments de convivialité et caractérisé par la vitalité de ses associations. Suivez le guide !



Un tissu associatif étoffé

Les associations du village très actives et diversifiées proposent régulièrement des animations et contribuent vivement à celles orchestrées par la municipalité. La fête des associations ayant lieu tous les 2 ans, permet de les découvrir. Citons par exemple Le Clap (Culture et loisirs au pays) association historique et reconnue de la commune, la Thèière givrée, l'association des parents d'élèves Tourniquet, Pastels en vallée, le Club des aînés ruraux...



Les balades à l'honneur



Une dizaine de boucles sont accessibles à pied ou en vélo au départ de Saint-Georges-sur-la-Prée. De 5 à 20 km, il est possible d'explorer la commune et ses environs au fil de l'eau sur les bords du Cher. Avec la boucle de l'ocre, les cyclotouristes pourront s'imprégner de l'histoire locale. En effet, Saint-Georges-sur-la-Prée, a hérité d'une histoire importante : celle de l'Ocre, ce pigment naturel qui a fait la renommée de la commune et dont un musée dans le village y est consacré.

→ www.berrysolognetourisme.com

Un centre-bourg en développement

Avec la création de l'épicerie associative Le Marché de Saint-Georges en 2020 et la rénovation de l'ancienne boulangerie pour y développer l'activité de l'épicerie, le commerce de proximité est en évolution dans la commune. L'objectif est de développer l'activité de ce lieu de vie et de mettre en place un point de restauration simple et rapide en complément.



Le sport au centre du village



Avec un city stade et un boulodrome inaugurés en 2021, des terrains de tennis et de foot, des équipements de tennis de table et un parcours sportif nouvellement aménagé dans le parc de loisirs des Chaffaux, le sport est à la portée de tous les visiteurs et de tous les habitants, petits et grands, de la commune. ●

VOIRIE RURALE Les travaux réalisés en 2023

500 000 € ont été dédiés en 2023 aux travaux de voirie : rénovation de la couche de roulement, enrobés, réfection des accotements... Ils concernent les 15 communes rurales du territoire.

→ DAMPIERRE-EN-GRAÇAY

Rue Froide et voie de desserte du lotissement des Vignes



→ GRAÇAY

Chemin du Moulin Neuf à la Chaussée et Rue de l'Ancien champ de foire

→ FOËCY

Ancienne route de Vierzon dite de Givry

→ MASSAY

Rue Gourdon et rue de l'Europe

→ MÉRY-SUR-CHER

Chemin Lucien Bonneau

→ NEUVY-SUR-BARANGEON

Rue du champ de Foire aux Moutons

→ NOHANT-EN-GRAÇAY

Chemin du moulin Neuf à la Chaussée - demi chaussée avec Graçay

→ ST-GEORGES-SUR-LA-PRÉE

Route de la Jorandière



→ SAINT-HILAIRE-DE-COURT

Chemin de la Beuvrière

→ SAINT-LAURENT

Routes de Saint-Laurent à Chaumoux et de la Forêt et rue de la Margauderie



→ SAINT-OUTRILLE

Chemins des Communs

→ THÉNIUOX

Chemin du Pontet

→ VIGNOUX-SUR-BARANGEON

Rue de la Blandinerie et route de la Forêt

→ VOUZERON

Route des Marcelins